



HAL
open science

Licence professionnelle Méthodes et techniques en analyse sensorielle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Méthodes et techniques en analyse sensorielle. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027573

HAL Id: hceres-02027573

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027573>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Méthodes et techniques en analyse sensorielle

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de la terre, de l'univers et du vivant

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Méthodes et techniques en analyse sensorielle* (MTAS) a pour objectif de former des professionnels capables de résoudre des problèmes techniques en analyse sensorielle et en qualité de produits agro-alimentaires et cosmétologiques. Les connaissances et compétences professionnelles acquises au cours de cette formation permettent aux diplômés de briguer, avec une perspective d'insertion professionnelle directe, des postes de techniciens supérieurs en analyse sensorielle et qualité dans l'industrie agro-alimentaire ou cosmétologique.

Proposée à l'Université François-Rabelais de Tours, cette licence professionnelle (LP) est dispensée par une équipe pédagogique associant membres académiques et partenaires professionnels de divers corps de métiers. Cette formation est accessible en formation initiale, continue et par apprentissage depuis 2015.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la LP MTAS sont clairement exposés que ce soit concernant les connaissances et compétences attendues en fin de formation (méthodes et techniques en métrologie sensorielle et en technologie alimentaire), les secteurs professionnels dans lesquels pourront s'intégrer les diplômés (agro-alimentaire, cosmétologie, automobile, parfumerie notamment) ou la fonction qu'ils occuperont dans leur futur métier (technicien supérieur à cadre). Ces objectifs sont en adéquation avec ceux d'une LP. Cependant, les responsables de la formation indiquent la possibilité d'une poursuite d'études en master pour les meilleurs diplômés. Il convient de rappeler que l'objectif de la licence professionnelle demeure l'insertion professionnelle immédiate.</p> <p>Cette LP prend appui sur des entreprises, sociétés partenaires et autres structures professionnelles de divers secteurs visés par la formation.</p>
Organisation
<p>La LP MTAS est ouverte selon différents régimes (formation initiale ou continue et formation par apprentissage depuis 2015) permettant ainsi de répondre favorablement aux attentes variées de la diversité du public étudiant.</p> <p>La formation, organisée en deux semestres de six unités d'enseignement (UE) chacun, représente un volume horaire de 600 heures hors stage pour les étudiants en formation initiale classique et 450 heures pour les apprentis. L'enseignement dispensé est le même pour tous les étudiants mis à part le projet tutoré (150 heures de travail étudiant) qui n'est pas suivi par les apprentis, ce qui n'est pas conforme à l'arrêté du 17 novembre 1999.</p> <p>Le stage des étudiants inscrits en formation initiale classique se déroule sur une période de quatre mois, ce qui est conforme aux attentes d'une LP. Il se déroule sur une seule période à la fin du cursus pour les étudiants non alternants et en missions d'apprentissage de durées variables (1 à 15 semaines) en entreprise pour les autres, entrecoupées de périodes d'enseignements à l'université (une à trois semaines consécutives).</p> <p>Le dossier donne peu d'éléments sur le contenu des différentes UE dont la pertinence par rapport aux objectifs de la formation ne peut être appréciée que sur la base de leurs intitulés.</p>

À la lumière de ceux-ci, les enseignements semblent tout à fait cohérents avec les objectifs visés par la formation et la pluridisciplinarité des enseignements permet aux étudiants d'acquérir les compétences et connaissances demandées par le monde professionnel. Une place forte est offerte aux compétences professionnelles (volume horaire important alloué aux travaux pratiques (TP), UE de méthodologie, poids fort donné aux UE de stage et projet tutoré) conformément aux attentes d'une LP.

Positionnement dans l'environnement

La LP MTAS est la seule formation en France axée sur l'analyse sensorielle. Des LP spécialisées dans des domaines approchants existent au niveau local ou national mais dans des domaines complémentaires et non redondants avec cette formation. Au niveau local, il existe un master *Agro-sciences* parcours *Sensoriel et innovation* avec lequel la LP MTAS partage une conférence annuelle.

Parmi les entreprises et sociétés impliquées, et avec lesquelles la formation a su tisser un lien fort, figurent des grands noms de l'industrie agro-alimentaire ou cosmétique ainsi que d'organismes de recherche publics (Institut national de la recherche agronomique (INRA), Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ...) implantés sur toute la France. Ceci témoigne de la pertinence de la formation proposée et de son ancrage dans le tissu économique national.

L'ouverture de la formation en apprentissage depuis 2015 est un plus indéniable. Celle-ci prend appui sur l'implication du Centre de Formation d'Apprentis Inter Universitaire de la région Centre (CFAIURC), notamment avec l'aide administrative fournie par une assistante pédagogique du CFA.

Equipe pédagogique

La composition de l'équipe pédagogique est très diversifiée avec l'implication d'enseignants-chercheurs, enseignants, professeurs associés (PAST) et intervenants issus du monde professionnel dans les secteurs visés par la formation. Des enseignants et enseignants-chercheurs issus d'école d'ingénieurs (AgroParistech, Ecoles Nationales Supérieures d'Ingénieurs et Ecole Pratique des Hautes Etudes) participent à la richesse très appréciable de l'équipe pédagogique et assurent près de 17 % du volume horaire de la formation.

La part des professionnels dans l'enseignement est satisfaisante et conforme aux attentes d'une LP (35 % du volume horaire de la formation en présentiel). Les professionnels et PAST, responsables ou directeurs dans des grandes entreprises privées ou organismes publics, assurent leurs enseignements dans le cœur de la formation. D'une façon générale, il est appréciable, en vue de l'insertion professionnelle directe des futurs diplômés, de constater l'implication des professionnels dans les enseignements en présentiel, les procédures d'autoévaluation (conseil de perfectionnement) et les stages et projets tutorés des étudiants.

Le pilotage de la formation est assuré par deux enseignants-chercheurs du département professionnel « Agrosociences » très impliqués dans le fonctionnement de la formation.

Cette formation repose sur l'implication d'une équipe pédagogique alliant des enseignants du secondaire, des enseignants et enseignants-chercheurs universitaires, des enseignants d'écoles d'ingénieurs et des professionnels des divers secteurs visés par la formation.

Le conseil pédagogique de la LP qui est plus étendu, impliquant enseignants du département « Agrosociences » et personnel du CFA, se réunit à un rythme non précisé par le dossier. La présence de représentants étudiants à ces réunions n'est pas mentionnée mais serait souhaitable.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

L'effectif de la promotion est relativement stable d'une année à l'autre, autour de 20-24 étudiants (maximum 26). Malgré des candidatures généralement plus nombreuses (jusqu'à 60 candidatures reçues), cet effectif limité est maintenu afin de pouvoir assurer un suivi personnalisé de qualité des étudiants et afin d'optimiser leur placement en stage. Le dossier ne fait seulement pas état des critères retenus pour la sélection des candidats.

L'origine académique des étudiants recrutés est bien diversifiée (Brevet de technicien supérieur (BTS)/Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), Diplôme universitaire de technologie (DUT) et 2^{ème} année de licence généraliste (L2), dans des proportions parfois très équilibrées) ; ce qui est à l'origine de promotions riches et complémentaires, appréciées par l'équipe pédagogique.

Les étudiants sont majoritairement inscrits en formation initiale à temps plein. Chaque année un étudiant bénéficie du régime de la formation continue et, depuis 2015, la formation a été ouverte sous le régime de l'alternance.

La poursuite d'étude directe n'est pas négligeable, concernant jusqu'au quart des étudiants d'une promotion (parmi les diplômés répondants aux enquêtes). Ces diplômés poursuivent leurs études, essentiellement dans des masters spécialisés dans l'agro-alimentaire localement (Université de Tours) ou d'autres universités (Lyon, Dijon). Ceci n'est pas faute d'une sensibilisation opérée dès le processus de recrutement par l'équipe enseignante auprès des étudiants qui savent qu'une telle formation a pour vocation une insertion professionnelle directe.

Le taux d'insertion professionnelle sur trois ans est assez bon avec, sur les 65 étudiants répondants, 75,40 % d'entre eux en emploi. La majorité des diplômés en emploi (78 %) obtiennent des postes dans le secteur visé par la formation ; ce qui est un bon indice de l'adéquation entre la formation et les attentes du monde professionnel et la durée moyenne de recherche d'emploi est faible avec en majorité moins de trois mois et un maximum de six mois. Cependant, la nature des contrats obtenus par les diplômés (CDI ou CDD par exemple) n'est pas précisée par le dossier.

Place de la recherche
<p>La place de la recherche dans la formation, non prioritaire dans l'architecture d'une LP, est relativement faible. Néanmoins, il est appréciable que la recherche - académique ou industrielle - soit présente dans de nombreux projets tutorés et que les étudiants réalisent des mémoires bibliographiques sur la base d'articles scientifiques. De nombreux chercheurs académiques et industriels interviennent dans la formation.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation est favorisée par une place forte faite aux stages et projet tutorés, aux enseignements de TP et l'intervention notable de professionnels du cœur des métiers visés par la formation. En particulier, la LP MTAS dispose d'un solide réseau de partenaires professionnels dans les secteurs visés par la formation. Ces partenaires sont issus d'organismes publics ou privés. La présence de nombreux professionnels dans la formation (enseignements en présentiel, participation aux jurys, stages, projet tutorés) et processus d'autoévaluation de la formation (via le conseil de perfectionnement) témoigne de son ancrage fort dans différents milieux socio-professionnels à l'échelle locale et nationale.</p> <p>Le dossier ne fait pas état de l'existence de dispositif particulier permettant à l'étudiant de construire son projet professionnel ni de l'existence d'éventuelles certifications professionnelles.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien claire et informative.</p>
Place des projets et des stages
<p>L'ensemble des deux UE « projet tutoré et stage » représente 12 crédits européens (crédits ECTS) sur les 60 crédits délivrés par la formation et un coefficient de 12 sur 45 ; ce qui permet de donner un poids très fort à ces UE professionnalisantes dans l'obtention du diplôme.</p> <p>Le projet tutoré des étudiants non alternants représente 150 heures de travail personnel étudiant, conformément aux attentes pour une telle formation. Il s'agit d'une étude expérimentale en groupe (binôme ou trinôme) sur une thématique fournie par un industriel ou un enseignant-chercheur. Ce travail, suivi par un enseignant référent du département « Agrosociétés », est évalué selon des modalités qui ne sont pas précisées par le dossier. Les apprentis ne bénéficient pas du projet tutoré, ce qui contrevient aux dispositions de l'arrêté du 17 novembre 1999.</p> <p>La durée du stage est conforme aux attentes pour une LP : il se déroule sur une seule période de quatre mois à la fin du cursus pour les étudiants non alternants ou, pour les apprentis, en missions d'apprentissage entrecoupées de périodes d'enseignements à l'université.</p> <p>Les étudiants réalisent eux-mêmes leur recherche de stage par dépôt de candidature spontanée ou réponse à des offres de stage proposées par les structures professionnelles partenaires de la LP. Le dossier ne précise pas les modalités de l'accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage : elle est seulement évoquée.</p> <p>L'accompagnement du stagiaire paraît tout à fait satisfaisant : explicitation des missions à réaliser, suivi en entreprise, bilan.</p>
Place de l'international
<p>Un volume de 25 heures d'anglais est dispensé pendant la formation pour chaque étudiant, et ceci devrait être augmenté.</p> <p>Les étudiants sont encouragés à la pratique orale de l'anglais, indispensable à leur future vie professionnelle, via la réalisation d'exposés dans les UE d'anglais et de communication.</p> <p>Le dossier fait mention de stages proposés à l'étranger mais, à ce jour, seul un étudiant aurait profité de cette possibilité. Comme il semble que des arguments financiers soient à l'origine du refus de stage à l'étranger par les étudiants, l'implication de différentes structures à l'échelle de la région ou de l'université proposant une aide financière à la mobilité pourrait inverser cette tendance.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le processus de recrutement est très satisfaisant. 40 à 60 candidatures sont reçues chaque année depuis 2013 et donnent lieu à un processus de sélection en deux temps : dossier écrit puis, entretien oral avec les candidats présélectionnés. La composition du jury de recrutement n'est cependant pas précisée par le dossier.</p> <p>L'origine des étudiants est diversifiée. Il existe un bon équilibre entre, d'une part, DUT, BTS/BTSA (37 % pour chacun des deux, sur les cinq dernières années) et, d'autre part, L2 généralistes (18 %), principalement de l'Université de Tours. Ceci témoigne de la grande ouverture très appréciable de la formation et du souhait de l'équipe pédagogique de profiter de la complémentarité d'étudiants aux profils divers.</p> <p>Depuis 2015, la formation est ouverte à l'apprentissage ; ce qui est très appréciable pour favoriser l'insertion professionnelle directe. Depuis 2011, quatre diplômés étaient inscrits en formation continue et un diplômé a bénéficié d'une validation des acquis de l'expérience.</p>

<p>Les taux de réussite des étudiants sont très bons (91 à 96 % selon les années) et témoignent de la pertinence des modalités de recrutement mises en place.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les enseignements se déroulent exclusivement en présentiel, de façon traditionnelle (cours, TP et travaux dirigés). Un poids fort est donné aux TP (110 heures sur les 290 heures du 1^{er} semestre) permettant, notamment lors des TP d'analyse sensorielle, de mettre les étudiants en situation réelle d'exercice de leur futur métier.</p> <p>Il est appréciable qu'une grande partie des ressources pédagogiques soient disponibles sur une plateforme numérique. La formation aux outils numériques passe essentiellement par la formation indispensable aux logiciels d'utilisation professionnelle auxquels ils seront confrontés pendant le stage ou en emploi. Le dossier ne fait pas mention d'utilisation particulière de technologies numériques pour la pédagogie.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Mis à part pour le stage et le projet tutoré, l'évaluation est principalement mixte avec contrôle continu et examen terminal pour toutes les UE, ce qui permet une acquisition progressive des compétences par les étudiants, et est favorable à leur réussite.</p> <p>Il est appréciable que les compétences associées à la communication orale, souvent peu maîtrisées par les étudiants, soient travaillées dans plusieurs UE (Communication, Projet tutoré notamment).</p> <p>Un poids fort est attribué aux UE du socle professionnel dont l'ensemble représente 25 % des coefficients. La formation contient des UE avec des coefficients allant de un à sept, ce qui n'est pas conforme aux dispositions de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux licences professionnelles (les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de un à trois).</p> <p>Les règles de délivrances des crédits ECTS ainsi que du diplôme sont précisées et sont conformes aux attentes : le diplôme de LP est délivré à tout étudiant ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 pour le socle fondamental (UE1 à UE11) et pour le socle professionnel (stage et projet tutoré) et au sein de chacun de ces socles, les UE se compensent entre elles.</p> <p>L'évaluation du stage est réalisée par un jury dont la composition n'est pas précisée, et notamment, l'implication des professionnels dont le regard peut s'avérer particulièrement pertinent pour cette UE de professionnalisation. Il est indiqué que le jury de LP de semestre et de diplôme est uniquement constitué d'enseignants de l'équipe pédagogique. En cela, la LP contrevient aux dispositions de l'arrêté de 1999 qui requièrent que ce jury comprenne, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la LP. Il est donc nécessaire d'intégrer des professionnels à ce jury.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>De façon conforme aux attentes, le suivi de l'acquisition des compétences pour les étudiants inscrits sous le régime de l'apprentissage est réalisé progressivement à la faveur d'un livret d'apprentissage. Par contre, le dossier n'explique pas les modalités de suivi spécifique de l'acquisition des compétences pour les autres étudiants si ce n'est l'existence d'un contrôle continu. Ces derniers pourraient profiter d'un dispositif comparable à celui des apprentis.</p> <p>Le supplément au diplôme est présent et complet.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Ce suivi est double, opéré à la fois par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) après trois ans et l'implication appréciable de l'équipe enseignante. Le taux de réponse moyen d'environ 70 % permet une analyse sereine des résultats de l'enquête mais les taux de réponse pourraient être améliorés (55 à 80 % de répondants selon les années ; 64 étudiants répondants sur 91). La création et l'entretien d'une association d'anciens étudiants pourraient être des points forts pour l'aide à la réussite des promotions à venir (offre de stage, retours d'expériences, ...).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>La composition du conseil de perfectionnement est satisfaisante, alliant enseignants, professionnels extérieurs, anciens étudiants et étudiants de l'année en cours. Il se réunit à un rythme d'une réunion par an ; ce qui est tout à fait correct. Son rôle est clairement explicité et conforme aux attentes. Le compte rendu de chaque réunion de ce conseil est transmis aux instances de l'université et alimente la réflexion sur l'amélioration possible de la formation. Ce point, très appréciable, a déjà permis des modifications concrètes des enseignements, avec notamment un renforcement de la formation sur l'utilisation de certains logiciels professionnels.</p>

En parallèle des dispositifs d'évaluation mis en place par le Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE), les étudiants ont la possibilité d'évaluer leurs enseignements de façon anonyme. Les taux de réponses sont excellents (100 %) et les retours sont utilisés pour améliorer la formation. Les étudiants donnent une appréciation de leur tuteur de stage via une fiche d'évaluation lui permettant de s'exprimer sur les missions qu'il aura eu à remplir et sur ses conditions d'encadrement. Ces éléments témoignent de la forte implication de l'équipe enseignante dans l'accompagnement des étudiants vers la réussite au diplôme et leur insertion professionnelle.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation unique en France, ouverte à des étudiants de profils variés.
- Un taux de réussite excellent.
- Une bonne insertion professionnelle.

Points faibles :

- L'absence de projet tutoré pour les apprentis, non conforme à la réglementation.
- La non-conformité à la réglementation des modalités de contrôle des connaissances et de la composition du jury.

Avis global et recommandations :

La LP MTAS existe depuis plus de dix ans. Les taux de réussite de ses étudiants sont excellents et les taux d'insertion professionnelle des diplômés très bons, témoignant ainsi de la pertinence de la construction de cette formation et de son adéquation aux besoins du monde professionnel.

Il conviendra de veiller cependant à ce que la composition du jury et les modalités de contrôle des connaissances soient conformes à la réglementation en vigueur. En particulier, il faudra veiller à intégrer des professionnels impliqués dans la formation dans la constitution des jurys et il est indispensable que les étudiants inscrits sous le régime de l'apprentissage bénéficient de l'enseignement de projet tutoré, conformément aux dispositions de l'arrêté de 1999.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

